

## TRANSPORT

L'Etat invité à régulariser le phénomène du transport "Allo Dakar"

P. 2



## INSTITUTIONS

Bassirou Diomaye Faye fixe le cap de sa gouvernance

P. 3



## SOCIÉTÉ

Les activités économiques à l'épreuve de la chaleur

PP. 4&5



## PATRIMOINE

# SIWAAL, UN SITE SACRÉ TÉMOIN D'HISTOIRE



Siwaal (des pierres en diola) est un site sacré, situé dans l'aire marine protégée (AMP) de Kaaloola Blouf-Fogny, est un témoin de l'histoire du village Thiobon, une localité de la commune de Karthiack, dans le département de Bignona (sud). Voyage pour rallier ce village pour admirer un paysage luxuriant défile sous le regard subjugué des voyageurs, à l'image de ce groupe de journalistes et d'agents de l'AMP qui a pris place à bord d'un bus dans le cadre d'une caravane sur les aires marines protégées de la Casamance.

LIRE PAGE 6

## RELIGION :



## LE PÈLERINAGE MARIAL DE POPENGUINE PRÉVU DU 18 AU 20 MAI

La 136e édition du pèlerinage marial de Popenguine prévue du 18 au 20 mai sur le thème "Avec Marie notre mère, marchons ensemble pour un Sénégal de justice et de paix", choisi pour permettre aux fidèles catholiques du Sénégal et des pays limitrophes de « communier et à prier aux pieds de Notre Dame de la Délivrance de Popenguine, pour un Sénégal de justice et de paix ». Le document adressé aux paroisses du pays rappelle que le diocèse de Thiès sera à l'honneur de cette édition avec la célébration de la messe solennelle du lundi 20 mai sous la direction de son évêque Mgr André Guèye". Selon le comité d'organisation, « l'animation de cet office religieux sera assurée par la coordination des chorales du Nord et des chorales du Diobass ».

Charles Senghor

TRANSPORT

■ Par Alioune Diouf

Thiès – L'Association nationale des chauffeurs de voitures "Allo Dakar", invite les autorités à régulariser ce type de transport qui emploie 800 personnes à Thiès et plus de 10.000 à travers le pays, pour leur épargner le paiement d'amendes qu'elle assimile à de « l'arnaque ».

Lors d'un point de presse tenu près du rond-point du Stade Lat-Dior de Thiès, vendredi, le président de cette association, Abdoulaye Ndiaye "Rim", a déploré les amendes que leur fait payer le regroupement des chauffeurs de la gare routière de Thiès.

« On nous fait payer 15.000 francs par semaine et cela nous fait 60.000 francs par mois, c'est énorme. On ne l'acceptera plus », a prévenu Abdoulaye Ndiaye, précisant que le regroupement qu'il dirige, a décidé de ne plus verser des sommes qui ne vont « pas dans les caisses de l'Etat, mais d'un autre regroupement ». Une pratique qui dure depuis des années, et qui n'a aucune base légale.

« Nous tendons la main au ministre en charge du Transport et au président de la République Bassirou Diomaye Faye pour faire des réformes pour

THIÈS : L'ETAT INVITÉ À RÉGULARISER LE PHÉNOMÈNE DU TRANSPORT "ALLO DAKAR"



intégrer (ce type de) transport, pour qu'on puisse travailler correctement et sortir de l'illégalité », a-t-il dit.

Les chauffeurs des "Allô Dakar" estiment qu'en raison du service qu'ils rendent aux populations, en mettant à leur disposition des véhicules neufs et confortables, ils sont en droit de demander à être régularisés. C'est un secteur qui emploie des jeunes qui se sont engagés à travailler dans le pays et à ne pas s'adonner à la migration irrégulière, a rappelé Abdoulaye Ndiaye. Le phénomène "Allô Dakar", vieux d'une vingtaine d'années, a gagné l'ensemble du pays, a-t-il indiqué. A Thiès, environ 800 personnes s'activent dans ce

créneau, desservant à partir de Thiès, les villes de Dakar, Mbour, Tivaouane, Touba et Bambey. Le regroupement entend entamer des concertations sur l'étendue du territoire national, où il revendique « 10.000 adhérents », « pour voir comment combattre cette arnaque ».

Les chauffeurs de voitures "Allô Dakar" auxquels il est reproché de faire du transport irrégulier et de la concurrence déloyale, jouent souvent à cache-cache avec la police, pour embarquer des clients, sans risque. Ils n'excluent pas, avertit Ndiaye, d'observer une grève totale pour protester contre ces tracasseries. ■

ENTREPRENEURIAT

KOLDA : 220 BÉNÉFICIAIRES POUR UN PROJET DE RÉINTÉGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR

■ Par Mamadou Gano

Kolda – Quelque 220 hommes et femmes vont bénéficier d'une formation en agroalimentaire dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de consolidation des acquis en matière de réintégration des migrants de retour dans la région de Kolda (sud).

Cette phase du projet destinée à appuyer pendant huit mois les micros et petites entreprises et financée à hauteur de 60 millions de francs CFA par l'Organisation internationale pour la migration (OIM), a été lancé samedi à Kolda, une région du sud du Sénégal.

« Nous sommes réunis ici pour lancer le projet consolidation des acquis en matière de réintégration des personnes migrantes de retour dans la région de Kolda. Nous avons ciblé 220 hommes et femmes qui vont bénéficier d'une formation en agroalimentaire », a déclaré lors de la cérémonie, Samba Diao, le coordonnateur de l'association la Joie des Orphelins. Il a fait savoir que les bénéficiaires vont en même temps bénéficier de formations en entrepreneuriat, éducation financière, aviculture, apiculture, élevage, trans-



formation, conditionnement et conservation des fruits, légumes entre autres. Ils bénéficieront également d'une mise en relation avec des institutions financières pour faciliter l'obtention de crédits. ■

SOCIÉTÉ NATIONALE AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE (APS)

ADRESSE :

Maison de la presse, Rue 5 x Corniche ouest Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Thierno Ahmadou Sy

DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES CONTENUS : Amadou Samba Gaye

DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS : Cheikh Sèye

COMITÉ DE RÉDACTION :

Aboubacar Demba Cissokho, Ndèye Suzanne Sy, Charles Senghor, Abdou Kogne Sall Birane Hady Cissé, Cheikh Gawane Diop Sokhna Khadijatou Sakho, Boubacar Kanté, Amadou Ba

ÉQUIPE TECHNIQUE :

Samaké Ba Samba, Doudou Ndoye

PHOTOGRAPHES :

Ppape Demba Guèye, Dieylani Seydi, Aliou Sylla

MONTAGE ET INFOGRAPHIE :

Essa Seck

COMMERCIALE :

Yaye Fatou Ndiaye

Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95

## INSTITUTIONS

## BASSIROU DIOMAYE FAYE FIXE LE CAP DE SA GOUVERNANCE

Après son installation à la présidence de la République et la formation du gouvernement dirigé par le Premier Ousmane Sonko, le 5 avril, le chef de l'État imprime sa marque en donnant des directives touchant à la gouvernance, aux réformes touchant à l'organisation et le fonctionnement de l'Administration, au changement de référentiel des politiques publiques.

■ Par Amadou Samba Gaye

Dakar – Mardi dernier, à l'occasion du premier Conseil des ministres du gouvernement qu'il a constitué vendredi dernier, à la suite de sa victoire à l'élection présidentielle du 24 mars, le chef de l'État, Bassirou Diomaye Faye, a demandé au Premier ministre, Ousmane Sonko, mardi, à Dakar, de « changer le référentiel de politique économique et sociale » du pays, le Plan Sénégal émergent (PSE), en veillant à « la consécration du projet » de gouvernement du parti au pouvoir.

Il a aussi « demandé au gouvernement d'accélérer la réalisation intensive et cohérente du projet » de transformation du pays élaboré par le parti au pouvoir, le Pastef, « en travaillant avec précision, diligence, méthode et efficacité à la satisfaction des populations et, au mieux, des intérêts du Sénégal ».

Selon le communiqué du Conseil des ministres, le président de la République a « demandé au Premier ministre [...] de finaliser, avant la fin du mois d'avril 2024, le plan d'action du gouvernement, avec un agenda précis de réalisation des objectifs fixés ».

Durant les deux mandats de Macky Sall (2012-2024), le PSE, mis en œuvre à partir de 2014, était le référentiel des politiques publiques sénégalaises.

Bassirou Diomaye Faye a recommandé au Premier ministre de « veiller à la mise en place effective et rapide des cabinets ministériels, et de proposer, pour chaque ministère, une nouvelle organisation rationalisée et des nominations [...] conformes aux réformes et aux objectifs sectoriels validés ».

Il a été demandé aussi au gouvernement, lors du premier Conseil des ministres, de procéder à « une revue générale des programmes et projets, du capital humain (audits des recrutements et des ressources humaines) et des ressources budgétaires de chaque ministère ».

M. Faye a réclamé au Premier ministre et aux membres de son gouvernement « un examen des finances publiques, de la coopération internationale (l'état de toutes les conventions de financement signées) et des partenariats public-privé ». Il souhaite aussi que soit engagé, « sans délai, avec



le secteur privé, la mise en œuvre d'une politique hardie de relance de l'économie nationale ».

Appel à « repenser l'organisation et le fonctionnement de l'Administration »

Le chef de l'État préconise de « préparer le programme législatif et réglementaire du gouvernement à partir des textes et de l'agenda d'adoption proposé par chaque ministère », demandant par ailleurs de « repenser l'organisation et le fonctionnement de l'Administration et du secteur parapublic ».

« (...) le chef de l'État a demandé au Premier ministre de repenser l'organisation et le fonctionnement de l'Administration et du secteur parapublic ; et d'accentuer la réforme du service public autour de la digitalisation des procédures et de la transformation numérique des structures », et « ordonné la tenue d'un Séminaire gouvernemental de cadrage global de l'action de l'État, ainsi que le développement d'une Stratégie de communication gouvernementale innovante ».

Selon le communiqué du Conseil des ministres, celle-ci doit être « basée sur l'anticipation, la précision des messages, mais surtout sur l'appropriation des politiques publiques par les populations, qui doivent rester au cœur des interventions du gouvernement ». Il appelle les membres du gouvernement à « rester humbles et sobres, à cultiver l'écoute, l'efficacité, dans la collégialité et la solidarité, afin d'assurer la réalisation soutenue du PROJET », dont il demande la consécration comme référentiel de politique économique et sociale du Sénégal. Il a « partagé avec les membres du Conseil, la lettre d'orientations qu'il a adressée aux fonctionnaires et agents de l'Administration du Sénégal ». ■

## GOUVERNANCE

## LE CHEF DE L'ÉTAT ENCOURAGE LA DÉNONCIATION DES IRRÉGULARITÉS ET DES PRATIQUES CONTRAIRES À L'ÉTHIQUE

■ Par Abdou Kogne Sall

Dakar – Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, encourage les fonctionnaires et les agents de l'État à dénoncer les irrégularités et les pratiques contraires à l'éthique et à la loi dont ils seront au courant au sein des entreprises du secteur public.

« Il est essentiel que chacun se sente libre et soutenu de partager, en toute sécurité, des informations concernant des irrégularités ou des pratiques contraires à l'éthique et à la loi », leur recommande le chef de l'État dans une lettre dont une copie est parvenue à l'APS, jeudi.

M. Faye assure accorder de l'importance à la protection des lanceurs d'alerte. Il a évoqué la « volonté collective » des Sénégalais de « bâtir un gouvernement vertueux, fondé sur l'éthique de responsabilité et l'obligation de rendre compte ».

Le président de la République a invoqué la loi 2012-22 du 27 décembre 2012, qui institue le code de transparence en matière de gestion des finances publiques. Cette loi aménage « un cadre légal et clair pour l'intégrité des acteurs impliqués dans la gestion des affaires publiques », affirme le chef de l'État. Elle « souligne l'exigence d'un comportement éthique et déontologique irréprochable pour tous les agents de l'État en insistant sur le fait que la transparence n'est pas une option mais une obligation », a-t-il ajouté.

Selon le président de la République, cette loi rappelle que les employés de l'État ont le devoir de veiller scrupuleusement à la bonne gestion des ressources qui leur sont confiées et de signaler toute infraction aux règles régissant les finances publiques. Sur cette base, il les invite à « incarner pleinement les principes de droiture, de probité et d'exemplarité ». « Que votre travail quotidien soit imprégné de ce souci permanent du bien commun, où le service [rendu] à nos concitoyens et leur bien-être priment sur toute autre considération », recommande Bassirou Diomaye Faye aux fonctionnaires et agents de l'État. ■

## SOCIÉTÉ

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES  
À L'ÉPREUVE DE LA CHALEUR

■ Par Sokhna Diom, Mamadou Gano, Baboucar Thiam et Assane Dème

Dakar – La forte canicule notée ces derniers jours à l'intérieur du pays a bouleversé le cours normal des activités économiques en cette fin du Ramadan, obligeant commerçants, conducteurs de motos taxis "Jakarta" ou encore revendeurs de sachets d'eau et de glace à développer d'autres astuces pour tirer leur épingle du jeu.



Dans la commune de Fatick, par exemple, les températures ont connu une hausse atteignant parfois des pics de 43°C à l'ombre. Dès la mi-journée, les habitants de la ville font face à la forte canicule. Au marché central de la capitale du Sine, sous l'effet combiné de la chaleur et de la rareté de la clientèle, des tabliers, des vendeurs de légumes ou de fruits installés dans les ruelles, plient bagage. D'autres commerçants préfèrent se mettre à l'abri des rayons du soleil en se terrant dans leurs boutiques ou magasins. Certains mettent en marche la climatisation pour atténuer la chaleur.

Rokhaya Daba Diouf, gérante d'une boutique de prêt à porter, préfère rester dans sa boutique plutôt que de retourner chez elle, malgré la chaleur et la rareté de la clientèle. « J'ouvre ma boutique chaque matin aux environs de 9 heures. J'y passe mes journées depuis le début du ramadan. Il arrive que je ne vois qu'un ou deux clients par jour. Il n'empêche, je préfère rester ici », explique-t-elle, signalant que « la canicule a entraîné une baisse de vente d'au moins 50% » de ses articles. Elle souligne que les clients ne fréquentent plus le marché en cette période de canicule ayant coïncidé avec le mois de Ramadan.

Non loin d'elle, Seydou Ka, responsable d'une petite unité de pressing abonde dans le même sens, soulignant que son activité tourne au ralenti. « Mes clients apportaient leurs habits à laver à n'importe quelle heure de la journée mais à cause de la chaleur, ils viennent rarement maintenant. Certains expliquent qu'ils évitent de sortir le jour pour ne pas se déshydrater », explique-t-il.

« Les habits lavés sèchent facilement au soleil, même si je n'en reçois pas beaucoup. Ma clientèle se déplace difficilement à cause de la chaleur qui s'est installée, ces derniers jours, à Fatick », ajoute Ka. A Fatick, plusieurs commerçants disent avoir enregistré une baisse drastique de leurs activités et chiffres d'affaires.

### A KAOLACK, LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SONT AU RALENTI

La commune voisine de Kaolack n'est pas épargnée

par la hausse des températures. Dans cette ville carrefour, la vague de chaleur n'est pas sans conséquence sur les activités économiques des commerçants, ouvriers, artisans et transporteurs. Au marché central, le transport automobile et celui des motos taxis "Jakarta" tournent presque au ralenti. Seuls quelques clients viennent faire leurs achats. Les commerçants, sous l'effet de la chaleur, se sont réfugiés, dans leurs boutiques, à la recherche de la fraîcheur.

« J'ai connu plusieurs épisodes de forte chaleur mais ce à quoi j'assiste cette année, est sans précédent », dit Ndèye Fatou Thiam, une vendeuse de tissus retrouvée à l'intérieur de sa cantine où plusieurs variétés de tissus importés sont empilées. Pour Cheikh Sène, un couturier, « cette forte chaleur est venue au mauvais moment en coïncidant avec le mois du jeûne du ramadan ».

Dans d'autres zones d'affluence de la ville de Kaolack, comme les gares routières (Dakar, Niore et Liberté) et au marché central au poisson, les activités économiques tournent également au ralenti.

A la gare routière "Liberté", beaucoup de chauffeurs, sans doute acculés par la chaleur et le jeûne du ramadan, renoncent tout simplement à prendre le volant à cette heure de la mi-journée, préférant attendre une baisse du mercure.

Abdoulaye Sène, chauffeur d'un véhicule de transport en commun, assis à côté de son véhicule de 7 places, sur une natte, dit attendre que le temps soit plus clément pour prendre la route. « Je suis obligé de garer mon véhicule en attendant que la température baisse pour reprendre mes activités », a dit le sexagénaire, en discussion avec ses amis.

Au même moment, des voyageurs en transit à la gare routière "Liberté", sont obligés de prendre leur mal en patience, en l'absence de véhicule sur le départ.

### LA VENTE DE GLACE, UNE AUBAINE POUR LES FAMILLES

Contrairement au secteur du transport en commun, la

forte canicule n'a pas plombé les activités de vente des sachets d'eau ou de glace. A l'extérieur de la gare routière, sur la route nationale numéro 1, précisément sur l'avenue Blaise Diogoye Basile Senghor, Ndioba, la cinquantaine, tient une gargote où elle vend de la glace, "une aubaine pour nos familles en perspective de la fête de l'Aïd-el-fitr (Korité)", a dit la jeune dame.

Kolda, la capitale du Fouladou n'est pas épargnée par la hausse du thermomètre. Une situation qui profite aux vendeurs et revendeurs de glace qui sillonnent les différents quartiers de la commune et localités du département de Kolda, où cet "or blanc" est revendu entre 300 FCFA et 600 FCFA l'unité selon les zones.

La vente de glace est un business qui marche bien en cette période, selon Ousmane, un des nombreux revendeurs. « Je quitte mon village pour acheter de la glace en ville (Kolda) que je revends dans les villages environnants et frontaliers à la Guinée-Bissau où la glace peut se vendre à 600 FCFA », a-t-il expliqué. Selon lui, il est devenu difficile de trouver de la glace en cette période de canicule. « Nos fournisseurs nous vendent leurs stocks par deux jours, la durée nécessaire pour une bonne solidification de la glace », a-t-il dit.

### LA CONSOMMATION DE L'ÉLECTRICITÉ EN HAUSSE À BAKEL

Contrairement à Kolda (sud), la vente de glace connaît un ralentissement dans la ville de Bakel (est) en dépit d'une température qui avoisine 46 à 47 C°.

Ici la vente de glace ne marche plus comme avant, dit Hapsatou, gérante d'un restaurant à l'entrée du marché central de Bakel. « La vente de glace ne marche plus comme avant car avec la chaleur les sachets d'eau n'arrivent plus à congeler en une journée. Il faut au moins, deux jours, dans le frigo, pour avoir un sachet d'eau bien congelé », a-t-elle expliqué.

Ainsi pour améliorer l'efficacité de son frigo, elle dit avoir revu à la baisse le nombre de sachets d'eau par étagère. En plus, à cause de la chaleur, le frigo ne s'arrête pas de fonctionner, pour permettre une bonne

congélation, a-t-elle encore souligné. Astou Niang, une femme au foyer, s'active également dans ce business, avec deux frigos. Toutefois, elle déplore, la cherté de l'électricité. « C'est l'électricité qui me fatigue. Je recharge à 20.000 FCFA mon compteur +Woyofal+ qui ne dure que dix jours », regrette-t-elle, estimant que la demande est là, mais avec la forte chaleur, les sachets d'eau congèlent difficilement. Ce qui ralentit le rendement de son business, selon elle.

Harouna, un revendeur de glace, avance que la forte chaleur affecte son business. Pour en disposer, il doit faire la commande auprès d'un fournisseur, au minimum, deux jours avant, c'est-à-dire, la durée nécessaire pour une bonne congélation. Il vend le produit dans les localités lointaines du Ferlo, à 200 ou 250 francs.

## TAMBACOUNDA : LA CANICULE PLOMBE LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

A Tambacounda, la forte canicule a ralenti les activités économiques, poussant les populations à choisir le moment de la journée où le temps est le plus clément pour s'adonner à leurs activités. Selon l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACIM), la forte canicule en cours dans la ville de Tambacounda et dans les autres localités, va perdurer jusqu'à ce mardi.

« Il fait très chaud ! », s'exclame Babacar Cissé, un boutiquier établi à Liberté, un quartier de la commune situé près de la gare routière, communément appelée "garage Dakar". Tenant un éventail à la main, Cissé est assis dehors, à l'ombre du local abritant sa boutique pour profiter de l'air libre, à cette heure de la mi-journée. « A cette heure de la journée, les clients viennent au compte-goutte faire leurs achats, obligeant la plupart des boutiquiers à baisser rideau », explique-t-il.

Pendant les moments les plus chauds de la journée, les clients se font désirer dans les boutiques, fait-il remarquer. Selon lui, ce n'est que vers 17 heures, voire vers 18 heures, qu'ils reviennent faire leurs achats.

## LE COMMERCIAL AU RALENTI

Pape Sall, un vendeur de friperies, déclare que la forte canicule ralentit les activités commerciales. La plupart des gens préfèrent en effet rester chez eux pour éviter de s'exposer aux rayons torrides du soleil. Tenant une cantine mitoyenne à la boutique de Babacar Cissé, il se repose sur une table en guettant l'arrivée de potentiels clients. « A cause de la rareté de la clientèle, si tu ne vends rien avant midi ou 13 heures, tu es sûr de ne rien écouler jusqu'au lendemain », se désole le vendeur de friperies, en se rafraichissant de temps en temps la tête avec de l'eau.

Sur l'artère principale donnant accès à la gare routière "Dakar", les activités et la circulation des motos taxis "Jakarta" et des véhicules tourment au ralenti en comparaison avec la période précédant l'installation de la canicule. Des commerçants implantés le long de cette artère attendent sous une chaleur accablante que le soleil soit au zénith, pour prendre leur pause en baissant les rideaux de leurs commerces.

« Le manque à gagner est énorme, mais on espère qu'avec la Korité, on va combler le gap perdu durant la canicule et le ramadan », déclare le boutiquier Babacar Cissé.

## DES CLIENTS TRÈS MATINAUX AU MARCHÉ CENTRAL

Un décor bien différent au marché central de la com-

mune de Tambacounda où il faut jouer des coudes pour se faufiler entre les motos taxis, les étals des tabliers et les clients. Ass Diop, gérant d'une boutique d'alimentation générale au marché central dit rendre grâce à Dieu avec cette affluence de clients notée depuis ce matin. Devant son commerce, des clients composés majoritairement de femmes se bousculent pour s'offrir quelques articles et autres denrées de première nécessité.

Au marché central, les clients ont changé leurs habitudes en allant tôt le matin faire leurs achats, explique-t-il. Mais, il indique que l'affluence « va diminuer au fur et à mesure » qu'approche la prière de Tisbar (dhor). « A cette heure de la journée, la canicule devient insupportable, surtout pour ceux qui ont jeûné », signale-t-il. Entre 17 heures et 18 heures, difficile, dit-il, de rencontrer âme qui vive mis à part les boutiquiers et les tabliers. « Au cours de cette tranche horaire, nous ne vendons presque rien », confie Ass Diop, adossé sur une étagère dans sa cantine où un ventilateur accroché au plafond tourne à plein régime.

Des vendeuses de fruits installées devant la Cour d'appel de Tambacounda, exposent des marchandises dans une artère d'un silence de cathédrale. « Il est vrai que l'artère est calme, mais nous ne manquons pas de clients. Même avec la chaleur, nous arrivons à écouler nos produits », déclare Rama Diallo, une jeune vendeuse entourée de ses amies. Le souci des vendeuses de fruits, dit-elle, c'est de perdre une bonne partie de leurs marchandises, surtout la mangue, la papaye et la banane qui ne résistent pas à la chaleur. Pour éviter une telle situation, les commerçants limitent drastiquement les quantités proposées quotidiennement à la vente.

## KAOLACK : LA FORTE CANICULE "INDIPOSE" LES POPULATIONS

Kaolack – La forte canicule qui sévit depuis quelques jours dans la région de Kaolack a rendu éprouvants les jeûnes musulman et chrétien qui se sont terminés à une dizaine de jours d'intervalle. Depuis le début du carême mi-février suivi du jeûne musulman dans la deuxième décennie du mois de mars, un épisode persistant de forte chaleur s'est installé sur la région centre du pays.

Les températures, très élevées, entraînent une forte et intense chaleur pendant la journée surtout et une bonne partie de la nuit. C'est une situation qui n'est pas sans conséquences sur les activités quotidiennes des populations vivant dans cette partie du Sénégal, en particulier des acteurs économiques, comme les commerçants, les ouvriers, les artisans et les transporteurs.

Ce vendredi à 17 heures passées, le thermomètre affichait 39 degrés dans la ville de Kaolack. Une situation compliquée par le contraste thermique vu que, dans la soirée, il peut descendre jusqu'à 22 degrés. « Depuis le 3 avril, on a eu 46,3 degrés Celsius de température maximale enregistrés. Et pour le 4 avril, on a eu à enregistrer 41,1 degrés Celsius. Donc, les températures ont connu une légère baisse, parce qu'aujourd'hui (vendredi), on a eu une température de 39,5 degrés Celsius », a expliqué à l'APS Philippe-Auguste Moundor Sène, chef du service régional de la météorologie de Kaolack.

Selon le technicien, "depuis le 2 avril dernier, nous avons annoncé une vague de chaleur qui devait intéresser le territoire sénégalais par l'est, qui toucherait les régions de Matam (nord), Tambacounda dont Bakel (est), Kaffrine et un peu Kaolack (centre)".

## LA FORTE SALINISATION DE LA RÉGION COMME FACTEUR AGGRAVANT

Au marché central de la capitale du Saloum, les effets néfastes de ce phénomène sont partout visibles. A cause de la forte canicule, les gens sont obligés de se réfugier à l'intérieur de leurs cantines pour espérer un peu de fraîcheur. Conséquence de la montée du thermomètre, les activités sont au ralenti. Seuls quelques marchands ambulants et des clients obligés de venir faire leurs emplettes s'aventurent dehors. Sur l'asphalte presque brûlant défilent des véhicules et des mototaxis communément appelés Jakarta.

« J'ai connu plusieurs épisodes de forte chaleur, mais ce à quoi j'assiste actuellement est sans précédent », s'alarme Ndèye Fatou Thiam, une vendeuse de tissus réfugiée à l'intérieur de sa cantine où sont empilés plusieurs variétés de tissus importés. La forte chaleur est aggravée par la forte salinisation de la région, tente-t-elle d'expliquer.

Cheikh Sène, un couturier, pense que cette forte chaleur est venue au mauvais moment puisque coïncidant avec le mois de ramadan. « Si on n'était pas en période de jeûne, on pourrait, au moins, se permettre de se rafraichir de temps en temps pour atténuer la chaleur. Mais là, on est obligé de faire avec, dans la souffrance. C'est très difficile de jeûner dans de telles conditions climatiques », déclare-t-il, le corps dégoulinant de sueur.

Le constat est le même un peu partout dans la ville : de la gare routière "Liberté" également appelée "Garage Dakar", au marché central au poisson, en passant par la gare routière dite "Garage Niore". Plusieurs conducteurs de moto "Jakarta" évoquent même une situation « catastrophique ». Souleymane Ndao dit redouter surtout d'éventuelles conséquences sur la santé mais aussi sur les organes de des deux roues, son gagne-pain et de beaucoup de jeunes comme lui.

## LA BONNE AFFAIRE DES VENDEURS DE GLACE

A la gare routière "Liberté", si certains voyageurs ont osé braver les torrides du soleil, beaucoup de conducteurs semblent visiblement attendre que le temps soit beaucoup plus doux pour reprendre les activités.

« Je suis obligé de garer mon véhicule en attendant que la température baisse pour pouvoir poursuivre mes activités », déclare Abdoulaye Sène, sexagénaire et chauffeur d'un véhicule de transport en commun. Assis sur une natte à côté de son véhicule de type "7 places", Sène attend que le climat soit plus clément avant de reprendre la route. « Je me suis inscrit pour un voyage sur Diourbel, mais avec le temps qu'il fait, je préfère attendre de couper mon jeûne, vers 19 heures, pour reprendre du service. A Diourbel aussi, il fait excessivement chaud », lance un de ses collègues. Avec cette forte canicule, ce sont les vendeurs de glace qui se frottent les mains, puisqu'ils ne connaissent pas de mévente durant cette période. « Il y en a même qui se permettent de vendre le sachet de glace entre 125 et 150 francs CFA. Mais moi, je le cède à 100 francs, ne serait-ce que pour espérer avoir la bénédiction de Dieu durant ce mois béni de ramadan », glisse une dame sous le sceau de l'anonymat. Selon elle, la vente de glace se passe "très bien".

Tenant une gargote sur la route nationale numéro 1, précisément sur l'avenue Diogoye Basile Senghor, Ndioba, la cinquantaine bien sonnée, propose, elle aussi, de la glace. Selon elle, la forte chaleur qui sévit à Kaolack est « insoutenable ». ■

## PATRIMOINE

# SIWAAL, UN SITE SACRÉ TÉMOIN DE L'HISTOIRE DU VILLAGE DE THIOBON

■ Par Modou Fall

Thiobon (Bignona) – Situé dans l'aire marine protégée (AMP) de Kaaloola Blouf-Fogny, Siwaal (des pierres en diola) est un site sacré, témoin de l'histoire du village Thiobon, une localité de la commune de Karthiack, dans le département de Bignona (sud).

Pour rallier ce village « traditionnellement reconnu dans le Blouf par son hospitalité, son savoir dans le développement », il faut passer par Tobor, Bignona et Tendiem. En cours de route, un paysage luxuriant défile sous le regard subjugué des voyageurs, à l'image de ce groupe de journalistes et d'agents de l'AMP qui a pris place à bord d'un bus dans le cadre d'une caravane sur les aires marines protégées de la Casamance.

Ces contrées de la région disposent d'un véritable trésor constitué d'une riche flore comprenant des manguiers, des orangers, des citronniers, des palmiers, des anacardiens, entre autres espèces végétales. Après trois heures de route, la caravane arrive à Thiobon. Le véhicule doit cependant emprunter une piste latéritique pour entrer à l'intérieur du village. Composé essentiellement de Diolas autochtones, ce village d'agriculteurs et de pêcheurs fondé par une famille Mané vers les années 1800, se distingue par son site sacré, situé auprès du quai.

Sur place, des femmes trient des graines d'arachide. Après les salutations d'usage, elles invitent les visiteurs à en grignoter. « Prenez, prenez ! », lance avec force insistance l'une d'elles. Dans ce village du département de Bignona, la transformation des produits locaux est l'activité principale des femmes. Elles s'activent également dans la recherche d'huîtres, de crevettes, entre autres fruits de mer vivant dans les mangroves.

Vers la mi-journée, le village plonge dans le calme. Les enfants étant partis à l'école, les femmes, restées presque seules dans les foyers, s'occupent des affaires domestiques. Seules quelques habitants sont visibles dans les rues ou sur la place publique qui fait office de marché.

« Thiobon est un village traditionnellement reconnu pour son hospitalité », soutient Ousmane Coly, notable et président de l'aire marine protégée de Kaaloola Blouf-Fogny, qui polarise neuf villages pour une superficie de plus de 83.000 mètres carrés. Thiobon fut l'un des premiers villages à être islamisés dans le département de Bignona et le premier dans l'arrondissement de Tendouck, renseigne Ousmane Coly. Selon lui, « Thiobon est le premier village du Blouf à avoir aussi une mosquée construite dans les années cinquante par ses aïeux ».

Ce village de près de 3.000 habitants, a deux écoles primaires et un collège. Il est entouré au sud par Mlomp, à l'est par Karthiack, au nord par Kabiline et à l'ouest par le marigot de Diouloulou. Durant la période coloniale, des Français débarquèrent au quai de Thiobon où ils construisirent des habitats. Ils pratiquaient le maraîchage, plus précisément la culture de la tomate. C'est de là qu'est venu le nom de Thiobon, 'Ehimbane', c'est-à-dire la tomate, en diola, explique M. Coly. « Les Diolas ne parlant pas français à l'époque, ont dit Thiobon au lieu de +c'est bon+. Puisque les Blancs étaient bien accueillis, ils disaient toujours +c'est bon+ pour manifester leur satisfaction », raconte le notable.



## SIWAAL ÉRIGÉ EN AMP EN 2020

Autour des aires marines protégées, les populations sont organisées suivant le processus de construction du territoire. Dans la plupart des cas, ces AMP comportent une dimension religieuse. C'est le cas du site de Siwaal. Le site est entouré de pierres, d'eau et de diverses espèces d'arbres.

Situé dans l'aire marine protégée de Kaaloola Blouf-Fogny, il est considéré comme saint et spirituellement important. Il a une grande importance culturelle pour la communauté locale qui y pratique ses rituels. Les familles 'Diédhiou' du village de Thiobon continuent de conduire les activités sacrificielles de ce site qui, selon elles, a été découvert par leurs aïeux.

« Ici, c'est un lieu sacré. Nous y recevons pas mal de gens venant de partout au Sénégal. Nous recevons des autorités, des lutteurs et même des footballeurs professionnels et des élèves. C'est un lieu de prière », explique Bakary Walo Diédhiou, le conservateur des lieux. Il rappelle que le célèbre lutteur "Yekini" y venait pour préparer ses combats. Visiblement ravi de recevoir les visiteurs, le vieux Diédhiou prend son temps pour montrer comment formuler ses vœux afin qu'ils soient le plus rapidement exaucés par Dieu.

L'histoire de Thiobon, c'est aussi la confluence de bolongs à l'embouchure de Baïla, Diouloulou et Kafountine. Ce lieu est appelé Orongol (la rencontre des bolongs, en Diola). Erongol est l'endroit par lequel passaient les populations pour aller cultiver dans les îles. Ils considéraient ce lieu de rencontre des bolongs comme mystérieux, à cause du mouvement de l'eau, rappelle Ousmane Coly.

D'ailleurs, « vers les années cinquante, dit-il, une pirogue s'était renversée à Erongol (...) ». Un accident autour duquel continuer de subsister le plus grand mystère, même si le matériel des naufragés, à savoir les Kadandous (houes) et les chaussures ont été retrouvés à Siwal, près du quai de Thiobon, renseigne-t-il. « Du coup, Siwal est devenu un site sacré parce qu'il est en corrélation avec Erongol. Aujourd'hui, quand une pirogue se renverse de l'autre côté, à des centaines de mètres de Erongol, on retrouve les bagages sur le site de Siwaal », dit-il, ajoutant que des gens viennent de partout aujourd'hui pour implorer Dieu. Ousmane

Coly raconte qu'une lumière mystérieuse était visible la nuit sur ce site. Et les populations ignoraient son origine. « C'est un lieu plein de mystère », soutient le notable.

## « CHÉRIF MAMINA AÏDAR A FAIT CHASSER LES MAUVAIS ESPRITS D'ERONGOL »

« Depuis des années, nous avons eu à désamorcer la bombe. Comme c'était difficile de traverser, nous avons eu à demander l'aide des chérifs, en l'occurrence Chérif Mamina Aïdara qui a formulé des prières pour apaiser Erongol », rappelle-t-il. « Un taureau noir a été [sacrifié] dans le fleuve. Et l'animal a disparu. Et on se rend compte que, durant ces années, Erongol est devenu passif », ajoute-t-il. A l'en croire, quand une personne se rapprochait d'Erongol, elle se taisait, jusqu'à ce qu'elle dépasse le lieu de rencontre des bolongs, qui était jugé dangereux.

« Nous allons poursuivre notre voyage à l'île de Kareungheul érigé en AMP en 2020 », lance aux visiteurs le conservateur de l'aire marine protégée de Kaaloola Blouf-Fogny, le capitaine Augustin Sadio. A partir du quai de Thiobon, le groupe prend place dans deux pirogues, l'une en fer et l'autre en bois. Chacun met son gilet de protection. Et c'est le coup d'envoi de cette visite. Tout au long du trajet, le regard se pose sur un bolong ceinturé par des rangées de mangroves. « Cette île est un campement dénommé Keureungueul. Ici, on voit la présence de pêcheurs et de transformateurs. Ce sont des Maliens et des Guinéens. Ils pêchent le poisson et le transforment par fumage. Cette activité ne rime pas avec la conservation » de l'AMP, déplore le capitaine Augustin Sadio. Le capitaine Sadio indique que ces pêcheurs ont été installés par le village de Thiobon, soulignant qu'il est interdit de s'implanter dans la mangrove et d'utiliser ses bois pour faire du fumage. « Nous avons sensibilisé ces pêcheurs pour leur faire savoir que l'activité qu'ils mènent est interdite. C'est une problématique que nous essayons de gérer », ajoute le conservateur de l'AMP du Kaaloola Blouf-Fogny.

Dans l'avenir, il veut ériger sur l'île Kareungueul un campement et un mirador pour surveiller davantage cette zone qui est à quelques encablures du fleuve Casamance. ■

## PATRIMOINE

■ Par Fatou Kiné Sène

**Dakar – Seize universitaires membres du groupe de recherche international Léopold Sédar Senghor ont cosigné un texte dans lequel ils plaident pour la sauvegarde de la bibliothèque du premier président de la République sénégalaise, programmée pour une vente aux enchères le 16 avril prochain en France.**

Le 16 avril 2024 est programmée, à l'hôtel des ventes de Caen, en France, la vente « d'une grande partie de la bibliothèque personnelle, pas moins de 304 lots composés d'un à plusieurs ouvrages, du premier président de la République du Sénégal, Léopold Sédar Senghor », alertent-ils.

Selon l'historien Mouhamadou Moustapha Sow de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, un des signataires de ce document, « il s'agit d'attirer l'attention sur l'urgente nécessité de préserver et de valoriser le patrimoine du premier président du Sénégal et poète Léopold Sédar Senghor ». « A travers les traces qu'il a laissées et qu'il nous a léguées, c'est toute une partie de l'histoire et du patrimoine sénégalais qui apparaît et qui risque à nouveau de disparaître », avertit-il.

La menace est d'autant plus importante qu'il s'agit, selon Moustapha Sow, « d'ouvrages importants à l'image de l'exemplaire du prodigieux discours sur le colonialisme de l'ami Aimé Césaire ». Celui-ci était dédié à « ce vieux Léopold Sédar Senghor », écrivait l'écrivain martiniquais, disant être sûr que « malgré les apparences politiques, il [Senghor] déteste le colonialisme, destructeur de culture, de finesse (sic) et de civilisation ».

Il y a aussi des ouvrages du poète Aragon, également adressés à Ginette Eboué, la première épouse de Senghor, ou encore l'exemplaire d'un ouvrage déterminant dans la construction

## PLAIDOYER D'UNIVERSITAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SENGHOR EN FRANCE



de sa pensée, « Ainsi parla l'oncle » de le Haïtien Jean-Price Mars, qui rend « un fervent hommage d'admiration au grand poète noir ». Dans cette bibliothèque figurent aussi des livres d'écrivains sénégalais, voire africains, tels que Ousmane Sembène, Ousmane Socé Diop, Birago Diop, Fily Dabo Sissoko ou encore Joseph Zobel, Paul N'Guer, Léon-Gontran Damas et Richard Wright, de même que des ouvrages de son ami René Maran, le premier Goncourt noir avec Batouala.

Selon Mouhamadou Moustapha Sow, ces ouvrages sont dédiés au poète, au député, au président de la République ou encore à l'ami Senghor. « Ils (les ouvrages) disent autant sur les lectures de Senghor que sur ses relations avec les auteurs et le réseau amical, politique et intellectuel qu'il a tissé et dans lequel il s'insère », fait-il savoir.

L'écrivain et poète Amadou Lamine Sall, quant à lui, a appelé le président de la République Bassirou Diomaye Faye, le 5 avril dernier, pour deman-

der le rapatriement des ouvrages. « Sauvez et ramenez au Sénégal la bibliothèque de Senghor mise en vente aux enchères », a-t-il imploré.

« Je vous le demande monsieur le Président, malgré vos très lourdes priorités, commencez par la culture [...] demandez vite à votre ambassadeur à Paris de prendre ce dossier en main de faire arrêter la vente et de ramener la bibliothèque de Senghor chez nous », a-t-il insisté. « Cette bibliothèque est notre patrimoine et des voyous [...] ont conduit à cette tragédie », s'est-il indigné, rappelant le geste du président Macky Sall en janvier dernier, avec le rachat et le rapatriement, au Sénégal, d'un autre butin sauvé du péril.

Le président Macky Sall avait permis, en octobre dernier, l'acquisition, par le Sénégal, de quarante et un biens appartenant à l'ancien président Léopold Sédar Senghor et à son épouse Collette Senghor pour un montant de 160.064.000 francs CFA à Caen, en France. ■

## CULTURE

## SAINT-LOUIS ABRITE DU 12 AU 14 AVRIL LE FESTIVAL "NDADJE STREET"

■ Par Cheikh Gawane Diop

**Saint-Louis – La ville de Saint-Louis (nord) va abriter de mardi à dimanche le festival "Ndadje Street", un événement culturel visant à promouvoir l'art de rue sous toutes ses formes.**

« Le Festival +Ndadje Street+ se tiendra à Saint-Louis du 12 au 14 avril 2024. Organisé par l'association Street Positive, cet évé-

nement a pour objectif de promouvoir l'art de rue sous toutes ses formes », annoncent les organisateurs dans une note parvenue à l'APS.

Ils indiquent que « des performances de danseurs et de rollers animeront les rues de la ville, offrant ainsi aux spectateurs un spectacle unique ». L'institut français, le centre culturel "le Château" et les rues de Saint-Louis sont, entre autres, les sites choisis pour abriter cet événement, précise la note. ■



CULTURE

■ Par Ousmane Gaye

Khouma (Richard-Toll) – **Soulèye Malick Sow, ancien technicien de l'aviation, ne vit que par et pour le violon peul (ñañooru en pulaar ou riifi en Wolof) depuis soixante-deux ans. Une passion qui lui a valu beaucoup de rencontres lors de ses tournées un peu partout au Sénégal, et surtout, dans la zone sylvopastorale à la rencontre des éleveurs nomades.**

Natif du quartier Ndioloffène de Saint-Louis (nord) où il a fait ses humanités, le jeune Soulèye a quitté très vite le domicile familial pour accompagner son grand-frère, qui était technicien à Richard-Toll. On était vers 1958 et Sow n'avait alors que huit ans.

Jeune éleveur, il finit par tomber amoureux du violon qui était pratiqué par ses frères. D'ailleurs, ce sont ces derniers qui l'ont beaucoup inspiré à l'époque lors de leurs multiples déplacements dans la brousse à la recherche de pâturages.

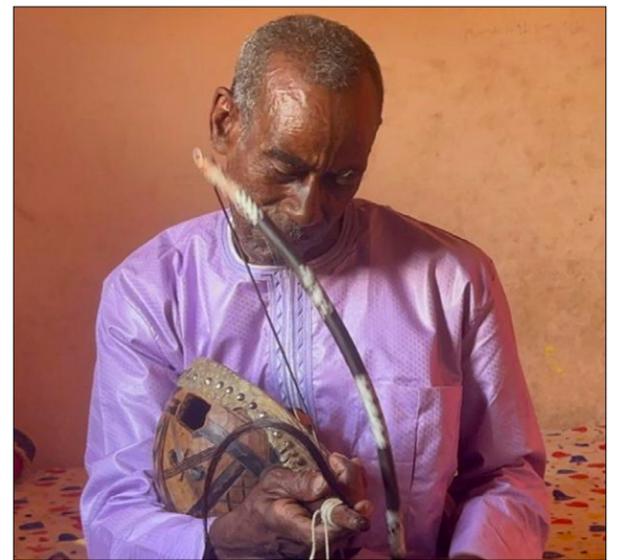
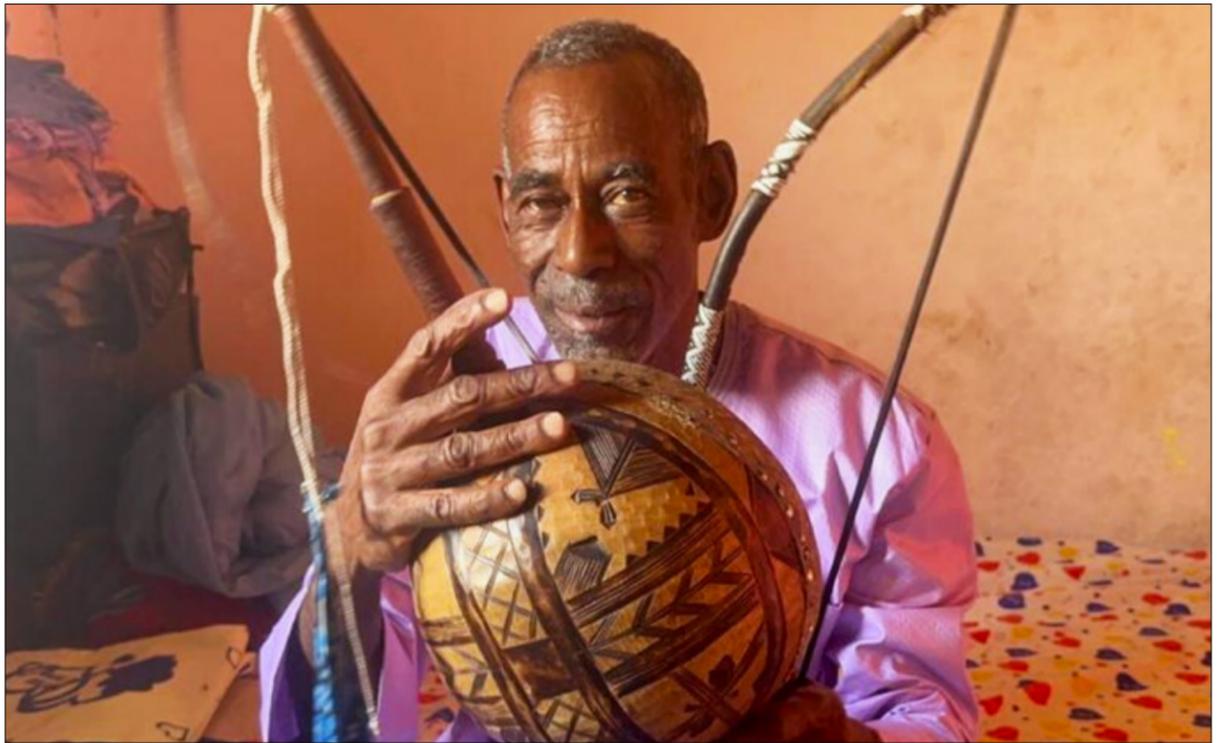
Mais, il faudra attendre l'année 1973 avant de le voir maîtriser véritablement le violon. La pratique de cet instrument musical lui vaudra plus tard des invitations dans la zone sylvopastorale et la région de Kaolack. Il y effectue des tournées à l'appel des éleveurs qui vouent un grand amour à cet instrument musical.

Agé de soixante-quatorze ans, le natif de Saint-Louis aura tout connu avec le violon. Cet instrument traditionnel utilisé dans les grandes cérémonies le hisse au rang des grands artistes pulaar, à l'image de Samba Diop Lélé et Amadou Koly Sall.

Soulèye Malick Sow a fondé le groupe "Lambata", grâce à l'un de ses frères, Samba Aly, le chef d'orchestre. Ensemble, ils ont joué le violon dans les grandes manifestations culturelles pendant plusieurs années. Ces manifestations réunissaient d'anciens artistes pulaar, comme Samba Diyé Sall, Sidy Baïlèl Thiam, des spécialistes du "wango", une chorégraphie traditionnelle spécifique du Fouta-Toro.

Aujourd'hui, ils sont peu nombreux les artistes qui jouent encore du violon. Parmi eux, on peut citer Mamadou Fatel Ba qui habite Ndioukoul, une localité du département de Kébémér, Malick Pathé Sow et Issa Mbaye Diari Sow. Ces deux derniers artistes, origi-

## SOULÈYE MALICK SOW, DE TECHNICIEN DE L'AVIATION À "MAÎTRE DU VIOLON"



naires respectivement de Ndioum (Podor) et Talbakhé (Dagana), sont établis en Belgique.

### ENCOURAGER LES GUERRIERS

Le violon servait à animer les cérémonies culturelles. Avant ou après les batailles, il permettait aussi de galvaniser les troupes, a rappelé le "maître du violon". Il a rappelé à cet égard la place que cet instrument occupait au temps de Samba Guéladio Diédji, héros de l'épopée peule de la dynastie des guerriers (thiédo) Dényanké.

Il indique que les violonistes ont joué un grand rôle pour accompagner le roi dans la bataille historique de Bilbassi, une bande de terre située sur les berges du fleuve Sénégal, à cheval entre les villages de Diowol Worgo (Sénégal) et Diowol Réwo (Mauritanie).

"Samba ñañooru", "Sori baylo", "huuli yetto suusi joogo gonga" (même la peur ne te fait pas reculer, en pulaar), "Garba", "Ndon-da" sont parmi les chants de louange que les artistes entonnaient pour galvaniser les

guerriers lors des batailles. Le "Fantang" était lui utilisé dans d'autre chorégraphie musicale, comme "yarmama", "hula hota", "Daali Demba".

Selon lui, chaque groupement social, quel que soit son appartenance religieuse, a un air de musique spécifique chez les violonistes. Aux Peuls nomades, par exemple, sont dédiés le "njaaru" et le "fantang". Chez les torodo, "taara" est une chanson dédiée au résistant musulman Cheikh Oumar Foutiou Tall (1797-1864).

Aujourd'hui, chef de famille et père d'une fille artiste du nom de Fatou Sow qui évolue dans le milieu du show bizz, il dit vouloir transmettre son legs à son enfant. Son souhait en effet est que cet art musical reste et demeure une réalité dans la société sénégalaise.

L'ancien technicien de l'aviation qui vit toujours de son art, veut que les jeunes s'inspirent de la tradition, pour que le violon ne disparaisse pas à jamais et soit classé dans le patrimoine culturel international. ■